

DOSSIER DE PRESSE

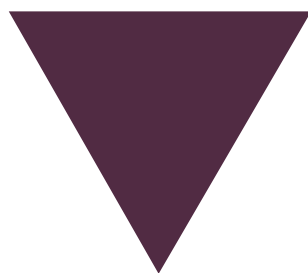
Présentation du futur office de tourisme organisé
à l'échelle des quatre intercommunalités :
« Cahors, vallée du Lot »



Vendredi 5 juillet 2019 à 9 h

Terrasses Valentré - Allée des Soupirs - Cahors

SOMMAIRE



Communiqué de presse < 3

Un rapprochement naturel

Un travail partenarial entre les offices de tourisme du Grand Cahors et de la vallée du Lot et du vignoble comme première étape < 5

La candidature Grand Site : Grand Cahors et Vallée du Lot et du vignoble < 5

« Cahors, vallée du Lot », la nouvelle destination du sud du Lot ! < 5

Une taille pertinente pour être visible et attractif

L'itinérance comme produit d'appel < 6

La gastronomie et les vignobles complètent l'offre < 6

Le géotourisme en devenir < 6

Favoriser le partage et la redistribution des flux de visiteurs < 7

Mutualiser les moyens pour une destination plus performante < 8



Contact presse :

Direction de la communication - 05 65 20 87 21

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au 1^{er} janvier 2020, un nouvel Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) verra le jour dans l'objectif de promouvoir la destination « Cahors, vallée du Lot ». Les quatre Communautés de communes et d'agglomération ont délibéré en faveur de la fusion des anciens offices de tourisme du Grand Cahors, de la vallée du Lot et du vignoble, de Lalbenque-Limogne et du Quercy Blanc.

De ce rapprochement, découlera un instrument de promotion à la bonne échelle, capable de valoriser la navigation en vallée du Lot sur une large partie de son tronçon lotois, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, dans le Quercy blanc comme sur le causse et la gastronomie autour de l'œnotourisme et d'un important panel de spécialités, de produits sous bannières de qualité et de marchés. Enfin, l'opportunité réside aussi dans la capacité des sites les plus confidentiels à bénéficier de la notoriété des sites les plus prisés, en faisant de l'itinérance l'instrument majeur de développement touristique du territoire dont bénéficiera le plus grand nombre de communes, de sites et de professionnels du tourisme.

Neuf bureaux de tourisme seront disponibles à l'année pour conseiller et faire profiter pleinement les visiteurs de leurs passages sur le territoire. L'objectif consiste à passer d'une logique de site, donc de passage, à une logique de destination, donc de séjour. Les prestataires seront étroitement liés à la démarche « Cahors, vallée du Lot » puisqu'ils siégeront pour moitié dans le conseil d'administration de ce nouvel EPIC.



UN RAPPROCHEMENT NATUREL

Dans le cadre d'une démarche ambitieuse de réflexion collective et mutualisée en matière touristique, la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et les Communautés de communes de la vallée du Lot et du vignoble, du Quercy Blanc et du pays de Lalbenque-Limogne ont initié, courant 2018, une stratégie visant à déterminer un scénario d'organisation touristique intercommunautaire. En matière touristique, de nombreux arguments militaient pour une réflexion commune entre les quatre intercommunalités.

Un travail partenarial entre les offices de tourisme du Grand Cahors et de la vallée du Lot et du vignoble comme première étape

Initié autour de l'œnotourisme, de la rivière Lot ou encore du projet de voie verte, le travail partenarial entre les offices de tourisme du Grand Cahors et de la vallée du Lot et du vignoble a été la première étape de ce regroupement. Il est la preuve du volontarisme politique des deux territoires, soucieux de transcender les structures administratives d'origine, et de valoriser ses diverses composantes.

La candidature Grand Site : Grand Cahors et Vallée du Lot et du vignoble

Le schéma de développement économique et touristique du Grand Cahors, établi pour la période 2017-2022, tout comme le schéma de développement touristique de la Communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble, avaient identifié les perspectives de rapprochement en matière de tourisme comme l'un des leviers majeurs pour faire progresser la structuration de l'offre touristique et faire bénéficier les sites les plus confidentiels de la notoriété des sites les plus prisés. En décembre 2017, le rapprochement entre le Grand Cahors et la Communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble a été initié, finalisé en juin 2019 par la signature du contrat « Grands Sites Occitanie ». De cette candidature, découlaient déjà une structuration touristique et une gouvernance communes à l'échelle des deux territoires.

Pour le territoire du Grand Cahors disposant d'atouts majeurs en matière de sites naturels et patrimoniaux, s'unir au caractère préservé et authentique des paysages, vignobles et villages médiévaux de la vallée du Lot et du vignoble, contribue à construire une offre touristique lisible et très complémentaire.

« Cahors, vallée du Lot », la nouvelle destination du sud du Lot !

Les Communautés de communes voisines du pays de Lalbenque-Limogne et du Quercy Blanc ont manifesté leur intérêt pour se joindre à ce mouvement, afin de préfigurer un véritable projet de destination à l'échelle de l'ensemble du sud du Lot, conjuguant les atouts particuliers mais complémentaires des quatre territoires concernés. Le patrimoine, l'itinérance, l'œnotourisme, le géotourisme ou encore la gastronomie constituent autant de caractéristiques emblématiques à valoriser dans le cadre d'une démarche intégrée et globale.

C'est donc à cette échelle que se constituera, dès le 1^{er} janvier 2020, un nouvel office de tourisme intercommunautaire. Il lui reviendra de promouvoir et de valoriser la destination « Cahors, vallée du Lot ».



UNE TAILLE PERTINENTE POUR ÊTRE VISIBLE ET ATTRACTIF

En bénéficiant d'une organisation touristique renouvelée, la mise en œuvre d'une stratégie conjointe en matière de promotion touristique sera donc l'occasion d'accroître la visibilité de la destination « Cahors, vallée du Lot » autour de l'émergence d'une marque à fort potentiel.

L'itinérance comme produit d'appel

En conjuguant les complémentarités de ces territoires, qu'il s'agisse d'itinérance d'abord, à vélo sur la véloroute ou en lien avec la navigation, pour lesquelles la rivière Lot joue un rôle central. Le projet de voie verte, reliant, pour ce qui est des quatre Communautés, Soturac à Saint-Cirq Lapopie, fédérera les acteurs de ce nouvel office.

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (GR 65) traverse, lui, le causse qui domine le territoire, de Limogne-en-Quercy à Montlaurun, en Quercy blanc, en passant par Cahors. Les activités de pleine nature sont complémentaires et permettront des découvertes variées : de la tyrolienne à Cabrerets, aux balades œnologiques dans le vignoble de Cahors, notamment autour de Puy-l'Évêque, à la chute libre à Cieurac ou sorties à cheval à Saint-Paul-Flaugnac.

La gastronomie et les vignobles complètent l'offre

Au-delà, ce qui rapproche ces territoires du sud du Lot, c'est un état d'esprit : convivialité est le mot présent dans toutes les bouches lorsqu'il s'agit de qualifier l'ambiance du terroir et le plaisir de la gastronomie. Outre Lalbenque et son emblématique marché aux truffes, on retrouve de Montcuq à Cahors, en passant par Praysac, ces marchés et leurs senteurs si typiques invitant à déguster chaque produit : foie gras et produits autour du canard, pastis, fromage de Rocamadour, safran, melon du Quercy. Et n'oublions pas le vin : les vignobles de Cahors et ceux des coteaux-du-Quercy sont tous deux labellisés « Vignobles & Découvertes » pour leur offre œnotouristique.

Le géotourisme en devenir

Enfin, l'héritage et les secrets conservés sous terre sont aussi omniprésents. Le développement d'une offre de géotourisme est d'ailleurs en cours de construction autour des sites de la Plage aux ptérosaures, de la grotte du Pech Merle et des Phosphatières du cloup d'Aural.



FAVORISER LE PARTAGE ET LA REDISTRIBUTION DES FLUX DE VISITEURS

Avec 62 % des nuitées effectuées en dehors des mois de juillet et août, la saisonnalité est plutôt bien maîtrisée dans la destination. Des efforts peuvent néanmoins encore être portés pour mieux diffuser ces flux de visiteurs dans le temps, mais également dans l'espace à travers une meilleure redistribution des flux touristiques à l'échelle du territoire. Les études de notoriété ont souligné que le caractère préservé et authentique du Lot constituait l'un de ses principaux atouts.

La maîtrise de la fréquentation touristique constitue donc un enjeu stratégique pour préserver les atouts de la destination et maintenir un tourisme de qualité, en harmonie avec l'identité du territoire et de ses habitants. **Passer d'une logique de site, donc de passage, à une logique de destination, donc de séjour** constitue le cœur de la stratégie partagée par les acteurs.

L'enjeu n'est pas de sanctuariser le territoire mais plutôt de générer une meilleure redistribution des flux dans le temps et dans l'espace à travers une démarche de promotion globale au sein de laquelle les espaces et lieux de visite plus confidentiels bénéficieront de la notoriété des sites les plus prisés.

La destination « Cahors, Vallée du Lot » dispose d'un potentiel de près de 49 000 lits touristiques faisant d'elle un acteur majeur en région.



MUTUALISER LES MOYENS POUR UNE DESTINATION PLUS PERFORMANTE

Forts de leurs atouts respectifs et de leurs complémentarités, les intercommunalités envisagent ce projet comme un point de départ vers une mutualisation de leurs actions en matière de développement touristique. En mettant en commun leurs moyens, ce rapprochement permettra de bénéficier d'économies d'échelle, de gagner en efficacité en matière de promotion et de communication et de dégager également des moyens qui pourront être affectés à de nouveaux champs d'actions dans les domaines variés du développement, du marketing stratégique ou encore du renforcement de la commercialisation de produits touristiques. Cette coopération sera également gage d'une meilleure cohérence dans la mise en œuvre des projets d'aménagement touristique, parmi lesquels le projet de voie verte, la navigation, l'œnotourisme ou encore le géotourisme.

Organisé en EPIC au 1^{er} janvier 2020, le nouvel office de tourisme autour de la destination « Cahors, vallée du Lot » disposera désormais de neuf bureaux et d'une équipe d'une trentaine de personnes, étoffée en période estivale par des bureaux saisonniers, pour promouvoir le territoire. Une des volontés consiste d'ailleurs à proposer, au-delà de l'accueil classique, un accueil « hors les murs » et un traitement digital des demandes des touristes.

Correspondant à l'attente des clients, mais aussi des prestataires du territoire, cette structure garantira également par sa gouvernance la prise en compte de tous les acteurs de la destination. Le conseil d'administration de ce nouvel EPIC sera, en effet, constitué pour moitié de professionnels, avec une réelle volonté de les associer et les rendre parties prenantes de la politique de développement touristique de « Cahors, vallée du Lot ».

